

Lyon, le 20 mai 2020

## Information presse Médiation du crédit

**La Banque de France est mobilisée pour apporter des solutions aux entreprises.  
Les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA)  
d'Auvergne-Rhône-Alpes agissent ensemble pour faciliter  
la saisine de ce dispositif par les entreprises de la région.**

Face à la crise sanitaire, la Direction Régionale de la Banque de France et les réseaux des CCI et des CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes sont fortement mobilisés pour accompagner les entreprises, les artisans, les commerçants, les indépendants et les start-up, quelle que soit la taille de leur activité.

Une série de mesures immédiates gratuites est déployée pour renseigner, orienter et apporter des solutions concrètes aux besoins des différents professionnels dans notre région.

**Parmi celles-ci, La Banque de France propose un accompagnement lors de difficultés rencontrées avec un établissement financier ou un assureur-crédit : la médiation du crédit.**

### I. La médiation du crédit par la Banque de France

De nombreuses entreprises demandent en effet un rééchelonnement de leur crédit bancaire, se voient dénoncer un découvert, éconduire pour un prêt de trésorerie, refuser un financement comme un PGE, ou décoter par un assureur-crédit... Ces positionnements bancaires peuvent pénaliser la survie de l'entreprise.

À ce titre, les professionnels confrontés à ces situations peuvent se faire accompagner par le Médiateur du crédit de leur département, directeur de la Banque de France, afin d'identifier et résoudre les points de blocage dans le cadre de ces discussions.

**Pour les demandes liées à la crise du COVID 19 une procédure accélérée est mise en place. Il convient de saisir le médiateur du crédit en écrivant à [mediation.credit.XX@banque-france.fr](mailto:mediation.credit.XX@banque-france.fr) (où XX représente le numéro du département) ou en consultant le site <https://mediateur-credit.banque-france.fr>.**

### II. Les CCI et les CMA tiers de confiance du dispositif

Les conseillers des réseaux des CCI et des CMA sont tiers de confiance de la médiation du crédit : au regard de l'ampleur de la crise, ils peuvent agir pour faciliter et accélérer le processus de médiation.

Le rôle de ces « tiers de confiance » au sein des CCI et des CMA d'Auvergne-Rhône Alpes consiste à accueillir les chefs d'entreprise pour étudier leur dossier et leur donner un avis sur la pertinence de la demande. Ils peuvent également, si besoin, assister le chef d'entreprise pour la procédure de médiation et le dépôt du dossier.

**Les tiers de confiance interviennent donc essentiellement en amont de la saisine et, si le chef d'entreprise le souhaite, tout au long du processus de médiation en concertation avec les équipes dédiées de la Banque de France.**

**Concrètement, les tiers de confiance peuvent agir :**

**1) avant la saisine de la Médiation :**

- en examinant avec le chef d'entreprise la nature de ses difficultés et en l'orientant dans la démarche à entreprendre et vers le dispositif le plus adapté à sa situation
- en l'aidant à formuler ou préciser ses besoins de financement si la saisine du Médiateur est nécessaire
- en constituant avec lui son dossier de médiation de manière à accélérer son traitement

**2) pendant la médiation :**

- en accompagnant le chef d'entreprise en tant que de besoin aux réunions de médiation, pour l'assister dans sa compréhension des échanges et le conseiller le cas échéant.

**3) après la médiation :**

- en appuyant le chef d'entreprise dans la mise en œuvre des solutions identifiées en médiation.

Contacts Presse

**Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes**

Audrey Stimamiglio : 06 73 41 76 02 : [audrey.stimamiglio@crma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:audrey.stimamiglio@crma-auvergnerhonealpes.fr)

**Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes**

Julie Druguet : 06 74 96 66 04 : [j.druguet@auvergne-rhone-alpes.cci.fr](mailto:j.druguet@auvergne-rhone-alpes.cci.fr)

Sites internet :

<https://www.banque-france.fr/>

<https://www.crma-auvergnerhonealpes.fr/>

<https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/>